

Description

Que fait le moniteur ou la monitrice ?

À titre de moniteur ou monitrice des Terrains de jeux, vous serez en charge, chaque semaine, d'un groupe d'une douzaine d'enfants. Sous la supervision et en collaboration avec le coordonnateur (trice), vous aurez la responsabilité d'assurer la sécurité des jeunes ainsi que la planification, l'organisation et l'animation des activités pour votre groupe. Votre rôle est essentiel dans la gestion quotidienne des activités et l'expérience enrichissante que les enfants vivront aux Terrains de jeux.

Responsabilités

- Encadrer et animer des activités variées, adaptées à l'âge et aux intérêts des enfants de votre groupe;
- S'assurer du bien-être physique et psychologique des enfants, en créant un environnement sécuritaire et positif pour tous et toutes;
- Préparer votre programmation à toutes les semaines et la valider avec le coordonnateur (trice);
- Encourager la participation active lors d'activités spéciales ou des périodes d'entrejeux que vous animerez;
- Agir à titre d'exemple pour les enfants sur le camp ainsi que pour vos collègues;
- Signaler au coordonnateur (trice) ou au directeur du Service des loisirs toutes situations préoccupantes;

Toutes autres tâches connexes jugées nécessaires pour le bon fonctionnement de l'organisation.

Profil

- Secondaire 4 complété avant le début de l'été;
- Certification DAFA ou formation PAM - un atout considérable;
- Intérêt pour travailler avec les enfants;
- Dynamisme, travail d'équipe, créativité, bienveillance;
- Formation RCR/Secourisme à jour - nous offrons la formation au besoin !

Conditions

- Emploi d'été : du 22 juin au 14 août;
- Relève du coordonnateur (trice) et du directeur du Service des loisirs;
- Ratio de 1 moniteur (trice) pour 8 à 12 jeunes;
- Salaire hebdomadaire fixé selon l'échelle salariale en vigueur.